Utiliser de manière autonome TELEPAC

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs et Agricultrices des Hauts-de-France

OBJECTIFS

Savoir utiliser telepac de manière autonome afin d'effectuer seul les télédéclarations de demande d'aide PAC :
• Connaître les principales nouveautés de la PAC ayant un impact sur la déclaration PAC
• Connaitre et savoir organiser les informations nécessaires à la télédéclaration ;
• Savoir utiliser les principales fonctionnalités du logiciel et respecter les différentes étapes de la saisie : créer son
compte, utiliser l'outil graphique et cartographique, enregistrer des cultures, réaliser la demande d'aide ;
• Savoir contrôler les informations enregistrées et les corriger.

PRÉ-REQUIS

Si c'est votre première déclaration, avoir fait la demande de votre numéro de PACAGE auprès de la DDT. Ce numéro est aussi votre identifiant télépac.

CONTENU

Matin :
Présentation générale de l'interface TéléPac (fonctionnalités, avantages par rapport à la déclaration papier)
- L'organisation, les informations et les documents à rassembler pour se préparer à la télédéclaration.
- Apports techniques sur l'outil TéléPac : connexion et identification, prise en main du logiciel, présentation des différents outils : (mode d'emploi des onglets et différentes rubriques de TéléPac, comment détourer un îlot, corriger un tracé, enlever un élément (bosquet, mare, affleurement rocheux), où trouver un compte-rendu de paiement, comment modifier ses données personnelles, la cartographie et le système de suivi des surfaces en temps réel (3STR), etc.),
-Si besoin, questions des participants à la DDTM sur des problématiques communes ou concernant leur propre déclaration

Après-midi :
-Des exercices pratiques seront proposés, en lien avec les productions et activités des participants. Aussi la manipulation se basera sur un dossier test.
-Gestion des incertitudes sur les campagnes précédentes, en lien avec les lettres de fin d'instruction reçues.
-Un temps conclusif de 1h maxi pourra permettre une prise en main par le stagiaire de son propre dossier.
-Échange en groupe sur les difficultés de chacun et apport des formateurs
-Gestion des points de blocage sur les télédéclarations

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques, présentation via un vidéoprojecteur des manipulations à réaliser à partir d'un dossier test ; questions-réponses

MOYENS MATÉRIELS

Support papier (guide d'utilisation de TéléPac) ; pratique du logiciel

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire d'autoévaluation distribué après la formation

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
Initiatives Paysannes

DURÉE : 1 jour(s)
DATE LIMITE : 06/04/2024

TARIFS
Tarif ayants-droits (VIVEA) : prix libre en supplément / Tarif sans financement : 20€ / Adhésion à Initiatives Paysannes ou la Confédération Paysanne obligatoire.

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Laureline Geirnaert
laureline.geirnaert@initiatives-paysannes.fr
Initiatives Paysannes

NOTE : Repas : auberge espagnole, chacun et chacune ramène de quoi partager

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Initiatives Paysannes
N° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 31620187062
N° de SIRET : 40363228400044

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualicert

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
08/04/2024	Chambre d\'agriculture de la Somme, rue Alexandre Dumas 80000 Somme	-S. Sellier, agriculteur et éleveur membre du comité de la Confédération Paysanne, qui réalisent ses déclarations PAC en autonomie et accompagne les paysans qui ont besoin d'aide sur leur télédéclaration dans le cadre des missions syndicales. -F. Prévost, technicien de la DDTM80, service économie agricole, spécialisé dans les télédéclarations PAC mis à disposition pour ce module.

PARTENAIRES

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)